



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'UN PERMIS DE DÉMOLITION
259, RUE NOTRE-DAME
(Lot 5 818 882)**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière, qu'une demande de permis de démolition a été soumise à l'attention du comité de démolition de la Ville de L'Épiphanie en regard du bâtiment sis au 259, rue Notre-Dame en la Ville de L'Épiphanie.

La démolition dudit bâtiment est demandée en dans le but de la création d'un terrain vacant.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition concernant ledit immeuble doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la municipalité dont le bureau est sis à l'adresse suivante :

**Ville de L'Épiphanie
66, rue Notre-Dame
L'Épiphanie (Québec) J5X 1A1**

Le comité de démolition étudiera les oppositions reçues lors d'une séance qui sera tenue le 2 juin 2025, à 18 h 30, dans la salle municipale de l'hôtel de ville.

Le présent avis est donné conformément à l'article 148.0.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 12 mai 2025

La greffière,


FLAVIE ROBITAILLE